

SECTION I IDENTIFICATION DU PRODUIT ET INFORMATION DE PRÉPARATION

NOM DU PRODUIT: Marzo DATE DE VIGUEUR: : Janvier 1,2009
 CLASSE SIMDUT: Dégraissant No. DE CODE: 7288
 Classe D-1B, D2B, B3
 CLASSIFICATION TMD: o-Dichlorobenzène
 CLASSE : 6.1 ONU : 1593 GE : II
 NOM ET ADRESSE DU FABRICANT: BRODI SPECIALTY PRODUCTS LTD.
 250 COCHRANE DRIVE, UNIT 9
 MARKHAM, ON L3R 8E5
 (905) 475-6084
 L'information de Téléphone : 1-(877) 744-0751 TÉLÉPHONE D'URGENCE: CANUTEC (613) 996-6666
 Faites Par: MSDS Co-ordinator, (877) 744-0751 ext 205, Brodi Specialty Products Ltd.

SECTION II INGRÉDIENTS DANGEREUX

INGRÉDIENT:	CAS	%POIDS	ACGIH-SAE	CL50	DL50
1,2-Dichlorobenzène	95-50-1	7-13	indisponible	indisponible	Aiguë : 500mg/kg (rat) 500 mg/kg (lapin) 3375 mg/kg (cobaye)
Solvant de pétrole aliphatique	64742-47-8	40-70	indisponible	indisponible	> 8 g/kg (oral rat)
Éther butylique de l'éthylène glycol	111-76-2	5-10	20 ppm MPT	500 ppm 4hre rat	200 mg/kg (cutané lapin)

SECTION III PROPRIÉTÉS PHYSIQUES

POINT D'ÉBULLITION (°C): initial 121°C @760mmHg DENSITÉ (H₂O=1): 0,89 @ 20°C
 PRESSION DE VAPEUR(mmHg): indisponible VOLATILITÉ (% POIDS): >85
 DENSITÉ DE VAPEUR (AIR=1): indisponible TAUX D'ÉVAPORATION(BuAc=1): indisponible
 SOLUBILITÉ DANS L'EAU: rinçable pH (tel que fourni): sans objet
 ÉTAT PHYSIQUE: liquide VISCOSITÉ: indisponible
 ASPECT ET ODEUR: ambre clair, odeur aromatique

SECTION IV DONNÉES SUR L'INFLAMMABILITÉ ET L'EXPLOSIBILITÉ

INFLAMMABILITÉ: Liquide combustible. Peut former un mélange combustible à ou au-dessus du point d'éclair
 POINT D'ÉCLAIR: 51SEUIL D'EXPLOSION MINIMAL: Indisponible
 SEUIL D'EXPLOSION MAXIMAL: Indisponible SEUIL D'EXPLOSION MINIMAL: Indisponible
 PRODUITS DANGEREUX SUIVANT LA COMBUSTION: Oxydes de carbone
 MOYENS D'EXTINCTION: Poudre chimique, gaz carbonique et mousse anti-alcool
 RISQUES D'INCENDIE SPÉCIAUX: Porter un respirateur autonome et vêtements protecteurs pour tous les feux intérieurs et aucun feu extérieur important. Éloigner des sources d'allumage.

SECTION V DONNÉES SUR LA RÉACTIVITÉ

CONDITIONS D'INSTABILITÉ CHIMIQUE: Éviter la flamme nue, arcs de soudage ou autre source de température élevée qui produisent la décomposition thermique.
 INCOMPATIBILITÉ: Éviter le contact avec des oxydants forts
 DÉCOMPOSITION DANGEREUSE: Les produits de la décomposition thermiques sont toxiques et peuvent inclure chlorure d'hydrogène ou traces de phosphore.

SECTION VI PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

VOIE D'EXPOSITION: Contact avec les yeux ou la peau, l'inhalation, l'ingestion.
 EFFETS DE L'EXPOSITION AIGUÛ:
 YEUX: Le contact avec les vapeurs peut causer l'irritation, le rougissement et la douleur. Le contact avec le liquide peut causer la brûlure des yeux et des lésions de tissu.
 PEAU: Le contact peut causer l'irritation modérée à élevée.
 INHALATION: Peut irriter le nez, la gorge et les voies respiratoires, peut causer la toux et le mal de tête et les troubles médicaux.
 INGESTION: Peut causer le vomissement, le mal de tête et les troubles médicaux
 EFFETS DE L'EXPOSITION CHRONIQUE:
 PEAU: L'exposition prolongée ou répétée peut causer l'assèchement, le dégraissage et la dermatite. Peut être absorbé dans la peau en quantités toxiques, par contact répétée et prolongée.
 IRRITATION: Dangereux selon les critères SIMDUT
 SENSIBILISATION DES VOIES
 RESPIRATOIRES: Aucune données disponibles
 CANCÉROGÉNÉCITÉ: Insuffisance de données disponible
 TÉRATOGENÉCITÉ: Insuffisance de données disponible
 MUTAGÉNÉCITÉ: Insuffisance de données disponible
 PRODUITS SYNERGIQUES: Indisponible

SECTION VII MESURES PRÉVENTIVES

GANTS: Gant caoutchouc, PVA si on prévoit un contact avec le produit.
 PROTECTION OCULAIRE: Lunettes de sécurité
 PROTECTION RESPIRATOIRE: Porter un respirateur autonome approuvé par NIOSH/MSHA si la concentration des vapeur est élevée ou inconnue.
 AUTRE ÉQUIPEMENT PROTECTEUR: Selon les exigences du code d'employeur
 VENTILATION: Assurer une ventilation mécanique des espaces clos.
 FUITE ET DÉVERSEMENT: Avant de tenter le nettoyage, appeler les données sur les dangers ci-dessus. Les petits déversements peuvent être absorbés avec un absorbant non réactif et mis dans des récipients fermés appropriés avec étiquette. Empêcher l'entrée de grands déversements dans les égouts ou les voies d'eau. Communiquer avec les services d'urgence et le fournisseur pour des conseils.
 ÉLIMINATION DES DÉCHETS: Examiner les règlements du gouvernement fédéral, provincial et municipal avant élimination.
 ENTREPOSAGE: Entreposer dans un récipient fermé loin des matériaux incompatibles et sources d'allumage.

SECTION VIII PREMIERS SOINS

YEUX: Rincer à grande eau pendant 15 minutes. Appeler un médecin immédiatement
 PEAU: Rincer à l'eau et au savon. Au cas où l'irritation se développe et persiste, appeler un médecin. Décontaminer complètement les vêtements, chaussures et articles en cuir avant de les réutiliser ou les jeter.
 INHALATION: Transporter à l'air frais. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.
 INGESTION: Ne pas faire vomir. Faire rincer la bouche à l'eau, puis faire boire un ou deux verres d'eau. Appeler un médecin immédiatement. Ne jamais rien donner par voie orale à une victime évanouie, en train de perdre connaissance ou convulsiver.
 DÉSAVEU: Les renseignements dans cette fiche signalétique ont été obtenus des sources considérées comme techniquement précises et fiables. Aucune garantie, ni explicite ni implicite n'est faite et le fournisseur ne sera pas responsable de toute perte, blessure ou dommages indirects pouvant provenir de l'emploi des ou la confiance en les renseignements contenus dans cette fiche.